



Victime de blog disgracieux

Par **GARDINMathieu**, le **17/11/2008 à 16:42**

Madame, Monsieur

En pensant que le temps allégera mon sentiment, j'ai voulu oublier cette histoire...Mais je me suis trompé.

Au cours du mois de Mai 2007, une personne ("petite amie" de l'époque) à créer puis mis en ligne sur un site [fluo](ref. effacée)[fluo] un blog très insultant à mon égard, pour 3 motifs :

- Elle s'est faite passée pour moi en utilisant mon prénom et mon nom de Famille
- En expliquant certains détails de ma vie privé
- Certains de ces détails portant sur une maladie génétique dont je suis atteint ont été dévoilés et aggravés.

Le blog au bout de quelques jours à été fermé par le modérateur, je pense qu'il à quand même les preuves (le site est hébergé en belgique).

Que dois-je faire ?

En espérant avoir été le plus clair possible et en vous remerciant de votre éventuelle réponse.